

Lettre aux professionnels de santé

Objet : Forte tension d'approvisionnement de la spécialité VIROPHTA[®], préparation pour collyre (lyophilisat et solvant) – Trifluridine

Cher Docteur,

Nous souhaitons vous informer d'une forte tension d'approvisionnement de la spécialité :

VIROPHTA[®], préparation pour collyre (lyophilisat et solvant) – Trifluridine.

Dans ce contexte de forte tension, et afin d'assurer une répartition équitable sur le territoire français de cette spécialité pour les patients n'ayant pas d'alternative autre que la spécialité VIROPHTA, nous demandons, en accord avec l'ANSM, de réserver cette spécialité à la situation clinique suivante :

Traitement des patients présentant une récurrence de kératite herpétique avec atteintes épithéliales malgré un traitement prophylactique anti-herpétique systémique bien conduit (aciclovir ou valaciclovir par voie orale).

Il est également recommandé d'utiliser le ganciclovir (VIRGAN[®]), gel ophtalmique avant de recourir au VIROPHTA.

Nous vous prions de nous excuser pour les difficultés rencontrées en raison de cette situation et nous vous assurons que nous faisons tout ce qui est possible pour réduire le délai de retour à la normale, qui est actuellement indéterminé. Nous vous remercions de votre compréhension et vous prions d'agréer, Cher Docteur, l'expression de nos salutations distinguées.

Camille GUERIN

Pharmacien Responsable



Déclaration des effets indésirables :

Déclarez immédiatement tout effet indésirable suspecté d'être dû à un médicament auprès de votre Centre Régional de Pharmacovigilance ou sur <https://signalement.social-sante.gouv.fr/>.

Pour plus d'information sur les médicaments, consultez ansm.sante.fr ou base-donneespublique.medicaments.gouv.fr.

